

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2021

Présents : F. DUPUIS - A. BOIGELOT – B. DUPARCQ - L-P. SECCI - N. ZIANE - F. GREBEAU - F. CAPLIEZ
- P. WALCZAK – N. PRZYBYLA - R. WYRGOLIK - V. BERNARD – B. LEBACQ – P. LICTEVOUT - N. BOUCHKIR –
F. GAZET – Y. BERNARD - F. VIAL - C. VAN HEUE – C. POT CHABIERSKI - J.P DUMAISNIL - J. GELDOF

Représentés (au sens de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

Huit procurations sont présentées :
A . BAUCHE représenté par F. GREBEAU
D. DEDOURGES représenté par Y. BERNARD
N. LADEVÈZ représentée par V. BERNARD
P . CALLOT représenté par N. PRZYBYLA
S. IDRI représenté par P. WALCZAK
A. DIEVART représentée par A BOIGELOT
A. CAPPE représentée par B. DUPARCQ
M-T. FLANQUART représentée par N. BOUCHKIR

Absent(s) :

Retard :

Début du Conseil Municipal : 18 H 30

-:~::~:~::~:-

Madame Brigitte DUPARCQ est désignée comme secrétaire de séance.

-:~::~:~::~:-

Compte rendu du conseil municipal du 13 avril 2021

Madame le Maire soumet l'adoption du compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2021.

Le compte rendu est adopté à 24 voix pour et 5 abstentions

Compte rendu des décisions du Maire

- n° 07/2021 : Marché n°2020/14 : Installation d'un système de vidéoprotection et la maintenance associée

- n° 08/2021 : ACHAT-21/01-ST : Mission de CSPPS dans le cadre du futur marché de travaux de remplacement d'éléments de toiture de la salle de sports Coubertin

- n° 09/2021 : Marché n°2020/13 : Mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre de la restructuration et reconstruction ou réhabilitation du groupe scolaire Brassens-Kergomard - Avenant de transfert n°1

- n° 10/2021 : Location d'un emplacement pour relais de radiotéléphonie (parcelle cadastrale SECTION AL NUMERO 123) situé Chemin de Madagascar lieu-dit « rue Léon Blum »

- n° 11/2021 : Marché n°2019/07 : Marché de travaux d'effacement des réseaux de l'avenue Fernand Darchicourt, commune de Oignies. Avenant n°1 : Prise en compte de travaux en plus et en moins décidés par le Maître d'Ouvrage

- n° 12/2021 : Contrat d'hébergement des logiciels Inetum

Prise d'acte

FINANCES

1. Rapport sur l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine DSU année 2020

Madame Nadine ZIANE, Adjointe, expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la loi du 13 mai 1991 (article L.1111-2 du code général des collectivités territoriales), les communes bénéficiaires de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion sociale doivent établir un rapport retraçant les actions de développement social urbain qu'elles mettent en œuvre et les conditions de leur financement. Le présent rapport a pour objet de rappeler les principales actions menées au cours de l'année 2020 dans ce domaine.

Prise d'acte

2. Remboursements de locations de salles COVID

La séance ouverte, Madame Nadine ZIANE informe l'assemblée délibérante que suite au confinement imposé par l'épidémie du COVID 19, de nombreux événements et rassemblements familiaux ont été annulés. Les familles ayant réglé l'acompte, en partie ou en totalité leur location de salle sollicitent le remboursement du montant versé.

La délibération est adoptée à l'unanimité

3. Remboursement location de salle

Madame Nadine ZIANE expose au Conseil municipal que Madame CHERFI a réservé la salle Robespierre le 19 juin 2021. Durant le week-end, de fortes chaleurs ont amené des fourmis au niveau de la cuisine, ayant provoqué la perte des denrées alimentaires. Madame CHERFI sollicite une indemnisation des denrées perdues. Madame le Maire propose une indemnisation.

La délibération est adoptée à l'unanimité

4. Remboursement Centres de Loisirs

Monsieur Florian GREBEAU informe l'assemblée délibérante que Madame LALLEMANT a inscrit sa fille Mia GOUDENHOOFT aux Centres de Loisirs pour la période du 26 avril 2021 au 07 mai 2021.

La délibération est adoptée à l'unanimité

5. Mesures en faveur des commerces Oigninois (2) – COVID 19

Madame Nadine ZIANE expose au Conseil municipal qu'en parallèle des décisions gouvernementales et de la CAHC relatives aux aides économiques accordées dans le cadre de l'épidémie du Coronavirus, la commune propose en référence à la loi 2020-473 du 25 avril 2020, concernant l'abandon de loyers commerciaux, la remise gracieuse de loyers pour les locataires de la commune qui ont dû cesser leurs activités

La délibération est adoptée à l'unanimité

6. Annulation des factures du troisième trimestre – Service des sports

Monsieur Louis-Pierre SECCI expose que suite à la pandémie COVID-19, les activités sportives communales ont été suspendues. Madame le Maire propose à l'assemblée l'autorisation d'annuler les facturations du troisième trimestre (de avril à juin 2021) via la plate-forme My Péri'school.

La délibération est adoptée à l'unanimité

7. Garantie d'emprunt Sia habitat à hauteur de 20 % – Extension de 10 places à la MAS « L'AQUARELLE » Oignies

Madame Nadine ZIANE expose à l'assemblée délibérante que la Commune de Oignies accorde sa garantie à hauteur de 20 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de cinquante trois milles euros (53 000 euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Banque Postale, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° LBP-00012406, constitué d'une Ligne du Prêt.

La délibération est adoptée à l'unanimité

8. Garantie d'emprunt Maisons & Cités Société Anonyme d'HLM à hauteur de 20 % – 15 logements Cité de la Chapelle Oignies

Madame Nadine ZIANE expose à l'assemblée délibérante que la Commune de Oignies accorde sa garantie à hauteur de 20 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de un million huit cent trente sept mille cinq cent soixante six euros (1 837 566,00 euros) souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse de dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 122658, constitué de 4 Lignes du Prêt.

La délibération est adoptée à l'unanimité

9. Garantie d'emprunt ZAC Maille Verte – TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX

Madame Nadine ZIANE expose à l'assemblée que considérant l'Offre de financement d'un montant de 2 000 000,00 €, émise par La Banque Postale et acceptée par TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX pour les besoins de financement de l'opération de la ZAC secteur sud – maille verte dans le cadre de la concession signée avec la ville de Oignies (62), pour laquelle la Commune de Oignies décide d'apporter son cautionnement dans les termes et conditions fixées.

La délibération est adoptée à 24 voix pour et 5 abstentions

10. Subventions aux associations pour l'année 2021

Madame Nadine ZIANE propose au Conseil Municipal d'allouer les subventions aux associations. Les Présidents des Associations ne participent pas au vote.

La délibération est votée par chapitres :

Animation de quartier : 27 voix pour et 2 ne participent pas

Artistique Culturelle Entretien du corps : 29 voix pour

Prévention Solidarité : 28 voix pour et 1 ne participe pas

Jumelage représentation extérieure : 26 voix pour et 3 ne participent pas

Mémoire : 27 voix pour et 2 ne participent pas

Patrimoine Culturel local : 28 voix pour et 1 ne participe pas

Santé : 29 voix pour

Sports : 27 voix pour et 2 ne participent pas

Subventions écoles : 29 voix pour

Dynamique Commerciale : 29 voix pour

Dynamique Salariale : 29 voix pour

11. Tarification activités sportives

Monsieur Louis-Pierre SECCI propose de fixer les tarifs des activités sportives à compter du 1^{er} septembre 2021.

La délibération est adoptée à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

12. Avantages collectivement acquis

Madame le Maire rappelle la prime, instituée depuis 1974 par la ville et acquis collectivement avant la parution de la loi du 26 janvier 1984 modifiée qui est versée chaque année au mois de novembre auprès des agents exerçant leurs missions pour les établissements Ville et CCAS.

La délibération est adoptée à l'unanimité

13. Contrat d'apprentissage

Madame le Maire expose à l'assemblée que la commune souhaite recourir au contrat d'apprentissage et sollicite le Conseil Municipal à autoriser l'autorité territoriale à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'un apprenti.

La délibération est adoptée à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

14. Convention annuelle avec la Fédération des Élus Citoyens et Indépendants FECI 2021 - 2022

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de signer un convention annuelle avec la FECI (Fédération des Élus Citoyens et Indépendants) afin que les Élus municipaux puissent participer à des formations organisées par cet organisme dans le cadre du « Droit à la formation des élus ».

La délibération est adoptée à l'unanimité

15. Fonds d'intervention pour les Enjeux Écologiques Territoriaux 2019 - Report Travaux d'aménagement d'un verger paysager près de l'église

Monsieur Pierre WALCZAK expose au conseil municipal que le département dans le cadre du schéma Départemental des espaces naturels, accompagne les projets locaux grâce au Fonds d'intervention pour les Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET).

La délibération est adoptée à l'unanimité

16. CAF Convention Territoriale Globale

Monsieur Florian GREBEAU expose que la ville de Oignies est partenaire de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais pour le développement de la Politique de la Famille, de la Petite enfance et de la Jeunesse. Nous avons un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF du Pas de Calais, lequel est arrivé à échéance le 31/12/2020. Il convient donc de signer cette Convention Territoriale Globale dite de transition.

La délibération est adoptée à l'unanimité

17. Marché n°2021/04 : Appel d'offres ouvert travaux de réhabilitation et extension du site de la Fosse 2 à Oignies en Centre Culturel Attribution

Monsieur Alain BOIGELOT expose à l'assemblée un appel d'offres ouvert travaux de réhabilitation et extension du site de la Fosse 2 à Oignies en Centre Culturel Attribution.

La délibération est adoptée à 24 voix pour et 5 abstentions

18. Marché n°2019/02 : Prestations de services de nettoyage de bâtiments communaux – Lot n°1 : Nettoyage et entretien des bâtiments municipaux – Avenant n°1 : Ajout des prestations supplémentaires

Madame Nadine ZIANE sollicite le Conseil Municipal d'approuver l'avenant n° 1 au marché de prestations de nettoyage de bâtiments communaux – Lot n°1 : Prestations de nettoyage et entretien de bâtiments municipaux et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant dûment habilité à signer l'avenant n°1 et toutes les pièces s'y rapportant avec la société EUROPE SERVICE PROPLETE.

La délibération est adoptée à 24 voix pour et 5 contres

19. Marché n° 2019/02 : Prestations de services de nettoyage de bâtiments communaux. Lot 2 : Prestations de nettoyage des surfaces vitrées de bâtiments communaux. Avenant n°1 : Ajout de prestations supplémentaires

Madame Nadine ZIANE sollicite le Conseil Municipal d'approuver l'avenant n° 1 au marché de prestations de nettoyage de bâtiments communaux – Lot n°2 : Prestations de nettoyage des surfaces vitrées de bâtiments municipaux et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant dûment habilité à signer l'avenant n°1 et toutes les pièces s'y rapportant avec la société DERICHEBOURG PROPLETE.

La délibération est adoptée à 24 voix pour et 5 contres

20. Création d'un Conseil Municipal Juniors

Madame Nathalie PRZYBYLA expose au Conseil Municipal que vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2121-29 et R. 2143-2 sur la participation des habitants à la vie locale, considérant l'intérêt de mobiliser les enfants comme acteurs de la vie citoyenne, la commune de Oignies propose la mise en place d'un Conseil Municipal Juniors– CMJ.

La délibération est adoptée à l'unanimité

21. Organisation du temps scolaire 2021 – 2024

En considération de l'intérêt tout particulier que présente la semaine de 4 jours, Madame Nathalie PRZYBYLA expose au Conseil Municipal que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

La délibération est adoptée à l'unanimité

URBANISME

22. Cession ancien délaissé de voirie rue du Docteur René Brousses

Monsieur Pierre WALCZAK informe le Conseil Municipal que la société Maisons & Cités réalise un programme de construction de 7 logements individuels locatifs rue du Docteur René Brousses nécessitant l'acquisition d'une emprise de terrain jouxtant leurs propriétés.

La délibération est adoptée à l'unanimité

23. Cession de 7 logements (ancienne Gendarmerie) Rue Brossolette

Monsieur Pierre WALCZAK informe le Conseil Municipal que la société Habitat Hauts de France a sollicité l'acquisition des 7 logements individuels (logements de fonction de l'ancienne Gendarmerie).situés rue Brossolette.

La délibération est adoptée à l'unanimité

24. Cession de terrain rue de Madagascar à l'association culturelle et culturelle Marocaine

Monsieur Pierre WALCZAK informe le Conseil Municipal de la demande émanant de l'Association Culturelle et Culturelle Marocaine de OIGNIES visant à acquérir une partie de la parcelle AL 116 d'une superficie de 173 m² (cadastrée AL 228 après division) jouxtant leur propriété rue de Madagascar.

La délibération est adoptée à l'unanimité

25. Acquisition terrain sis au Marais de Oignies ZA 35

Monsieur Pierre WALCZAK informe le Conseil Municipal que Monsieur MAYEUX Gérard propose à la commune l'acquisition d'une parcelle de terrain non bâtie sise au Marais de OIGNIES cadastrée ZA 35 d'une superficie de 1 968 m².

La délibération est adoptée à l'unanimité

26. Cession immeuble 27 rue Pasteur

Monsieur Pierre WALCZAK informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame VILLETTE DEBAVELAERE titulaire d'un bail commercial au 27 rue Pasteur ont émis le souhait d'acquérir le local à usage commercial (fleuriste) et l'habitation.

La délibération est adoptée à l'unanimité

27. Cession immeuble 107 rue Léon Blum

Monsieur Pierre WALCZAK informe le Conseil Municipal que Madame Camille BLANQUART locataire du logement et salon de coiffure sis 107 rue Léon Blum, a émis le souhait d'acquérir cet immeuble.

La délibération est adoptée à l'unanimité

28. Cession parcelles AK 185 – 945 Cité Beaux Sarts

Monsieur Pierre WALCZAK rappelle que par délibération en date du 15 décembre 2016 le Conseil Municipal avait délibéré pour la vente de terrains situés Cité Beaux Sarts au profit de Maisons & Cités pour la réalisation d'un lotissement.

La délibération est adoptée à l'unanimité

FINANCES

29. Forfait communal versé à l'organisme de gestion de l'Ecole Catholique Sainte Henriette

Madame Nadine ZIANE expose au Conseil Municipal une convention relative à l'application du forfait communal avec la Présidente de l'Organisme de Gestion de l'école catholique Sainte Henriette de Oignies pour une durée de 3 ans.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fin du Conseil Municipal : 19 H 38

Le Maire
Fabienne DUPUIS

